Temps ordinaire- 17e Semaine: Samedi

Texte de l'Évangile (*Mt* 14,1-12): En ce temps-là, Hérode, prince de Galilée, apprit la renommée de Jésus et dit à ses serviteurs: «Cet homme, c'est Jean le Baptiste, il est ressuscité d'entre les morts, et voilà pourquoi il a le pouvoir de faire des miracles».

Car Hérode avait fait arrêter Jean, l'avait fait enchaîner et mettre en prison, à cause d'Hérodiade, la femme de son frère Philippe. En effet, Jean lui avait dit: «Tu n'as pas le droit de vivre avec elle». Hérode cherchait à le mettre à mort, mais il eut peur de la foule qui le tenait pour un prophète.

Lorsque arriva l'anniversaire d'Hérode, la fille d'Hérodiade dansa devant tout le monde, et elle plut à Hérode. Aussi s'engagea-t-il par serment à lui donner tout ce qu'elle demanderait. Poussée par sa mère, elle: Donne-moi ici, sur un plat, la tête de Jean le Baptiste». Le roi fut contrarié, mais à cause de son serment et des convives, il commanda de la lui donner. Il envoya décapiter Jean dans la prison. La tête de celui-ci fut apportée sur un plat et donnée à la jeune fille, qui l'apporta à sa mère. Les disciples de Jean arrivèrent pour prendre son corps, l'ensevelirent et allèrent en informer Jésus.

«Hérode, prince de Galilée, apprit la renommée de Jésus»

Abbé Joan Pere PULIDO i Gutiérrez
(Sant Feliu de Llobregat, Espagne)

Aujourd'hui, la liturgie nous invite à contempler une injustice: celle de la mort de Jean Baptiste, et en même temps à découvrir dans la parole de Dieu le besoin de porter témoignage clairement et concrètement de notre foi afin d'annoncer l'espérance au monde.

Je vous invite à focaliser notre réflexion sur le personnage d'Hérode. En réalité, pour nous il représente un mauvais témoin, mais il va nous aider à faire ressortir des aspects importants pour notre témoignage de foi au monde. «En ce temps-là, Hérode, prince de Galilée, apprit la renommée de Jésus» (Mt 14,1). Cette déclaration désigne en apparence une bonne attitude, mais elle est peu sincère. C'est une réalité que nous pouvons rencontrer de nos jours chez certaines personnes et peut-être même en nous-mêmes.

Beaucoup de gens ont entendu parler de Jésus, mais on se demande: qui est-Il réellement? Quel est l'engagement personnel qui nous unit à Lui?

Tout d'abord, il est nécessaire de donner une réponse exacte: celle d'Hérode nous semble un peu vague: «Cet homme, c'est Jean le Baptiste, il est ressuscité d'entre les morts» (Mt 14,2). Il est clair que nous regrettons de ne pas donner la réponse de Pierre à la question posée par Jésus: «Et vous, que dites-vous? Pour vous, qui suis-je?». «Prenant la parole, Simon-Pierre déclara: 'Tu es le Messie, le Fils du Dieu vivant!'» (Mt 16,15-16) Cette affirmation ne laisse aucun doute, elle n'inspire ni la peur ni l'indifférence, mais elle ouvre la porte au témoignage d'espérance ancré dans l'Évangile. Saint Jean-Paul II le définit ainsi dans son Exhortation Apostolique Ecclesia in Europa: «Avec toute l'Église j'invite mes frères et sœurs dans la foi à savoir constamment s'ouvrir en toute confiance au Christ et à se laisser renouveler par lui, annonçant à toute personne de bonne volonté, avec la force de la paix et de l'amour, que celui qui rencontre le Seigneur connaît la Vérité, découvre la Vie, trouve la Voie qui y conduit».

Prions pour qu'aujourd'hui samedi, la Vierge Marie, Mère de l'espérance, nous aide à découvrir réellement qui est Jésus et à porter un bon témoignage sur Lui à nos frères.

Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui

- « Saint Jean-Baptiste donna sa vie pour le Christ, quoiqu'on ne lui eût pas ordonné de renier le Christ ; on ne lui ordonna que de taire la vérité » (Saint Bède le Vénérable)

- « Saint Jean-Baptiste nous rappelle aussi à nous, chrétiens de notre temps, que l'amour pour le Christ, pour sa parole, la Vérité, n'admet pas de compromis. La Vérité est Vérité, il n'y a pas de compromis » (Benoît XVI)

- « Le devoir des chrétiens de prendre part à la vie de l'Église les pousse à agir comme témoins de l'Evangile et des obligations qui en découlent. Ce témoignage est transmission de la foi en paroles et en actes. Le témoignage est un acte de justice qui établit ou fait connaître la vérité » (Catéchisme de l'Eglise Catholique, n° 2.472)